

# ETTENDORF 'INFOS

*Lettre d'informations du village d'ETTENDORF*  
**N° 20 – SEPTEMBRE 2014**



*Madame, Monsieur,*

*Dans cette nouvelle édition d'Ettendorf'infos, vous retrouverez toutes les rubriques habituelles, avec des pages consacrées plus spécifiquement à la rentrée des associations du village, à la commémoration du début de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et à un rappel des rapports nécessaires entre les habitants de la commune dans de nombreux domaines pour "Bien vivre ensemble".*

*La rédaction vous souhaite une lecture agréable de ce 20<sup>ème</sup> numéro d'Ettendorf'Infos.*

## **LE MOT DU MAIRE**

La rentrée est pour chacun de nous la pleine reprise des activités avec son cortège de soucis et de satisfactions.

Pour vos élus, les grands dossiers sont déjà au rendez-vous : Plan Local d'Urbanisme Communal ou Intercommunal, groupe scolaire intercommunal, logements pour seniors, Pacte Social Local en lien avec le Conseil Général du Bas-Rhin, Plan PAPI, etc...

Nous saurons, avec vous, gérer ces dossiers de la manière la plus juste et la plus pertinente, malgré une législation sans cesse changeante.

Mes vœux de réussite accompagnent nos jeunes à l'aube de cette nouvelle année scolaire. Avec mes collègues élus, nous avons une pensée toute particulière pour nos enfants de l'école maternelle et primaire qui vont bénéficier d'activités après les heures de classe dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Aidons-les à donner le meilleur d'eux-mêmes !

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Patrice WEISS

## **LES EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS**

### **UN CIGOGNEAU EST NE**

Après le retour des cigognes, un évènement rare a eu lieu au printemps : la naissance d'un cigogneau.

Depuis des dizaines d'années, Ettendorf n'avait plus connu un tel évènement.

Le mois de juin ayant été très chaud, les cigognes ont eu du mal à trouver de la nourriture pour leur rejeton.

Tout l'été, les habitants ont pu suivre la vie des cigognes. Ces jours-ci, les cigognes s'apprêtent à partir vers des cieux plus cléments pour y passer l'hiver. Nous espérons les revoir en Alsace l'année prochaine.

Toute naissance est signalée à l'association APRECIAL qui répertorie les cigognes et bague les jeunes.

Site internet : [www.aprecial.com](http://www.aprecial.com)



## **JEUX INTERVILLAGES**



Les 4èmes Jeux Intervillages ont eu lieu le dimanche 29 juin dernier à Bossendorf. Notre équipe, emmenée par la capitaine Catherine Guerrier, s'est vaillamment défendue et a représenté dignement le village. Elle a terminé 11<sup>ème</sup> sur 17. Entre autres victoires, elle a remporté les tirs à la corde et l'épreuve intellectuelle. Ces jeux se sont déroulés dans une très bonne ambiance. Ils ont été remportés pour la 3<sup>ème</sup> fois par Bossendorf.

## **TRAVAUX SUR LE CLOCHER**



Suite au décrochage de tuiles, la commune a récemment du faire contrôler toutes les ardoises de la toiture du clocher de l'église et du reste du bâtiment.

Les travaux hautement spécialisés ont été réalisés le jeudi 3 juillet 2014 par une entreprise de Saverne.

Cette intervention a nécessité l'utilisation d'un camion avec une nacelle pour permettre l'accès sécurisé au sommet du clocher situé à une hauteur de 43 mètres.



## **14 JUILLET 2014**



C'est le samedi 12 juillet que s'est tenue la cérémonie du 14 juillet. Malgré un temps incertain, une partie de la population s'est retrouvée devant le Monument aux Morts.

La section des sapeurs-pompiers d'Alteckendorf-Ettendorf a procédé à la montée du drapeau national, accompagnée par la sonnerie aux morts, interprétée par Robin Schlupp.

Le maire Patrice Weiss a ensuite déposé une gerbe. Dans son allocution, il a rappelé les valeurs de la République en ce 100<sup>ème</sup> anniversaire du début de la Grande Guerre. Il a énuméré les noms des citoyens de la commune tombés au champ d'honneur durant les dernières guerres, puis a demandé que l'on respecte une minute de silence en leur

mémoire (20 jeunes durant la Première Guerre Mondiale, 26 pendant la Seconde et 2 autres en Indochine).

Après la Marseillaise jouée par Robin Schlupp à la trompette, la chorale Ste-Cécile a entonné l'hymne national, repris par les élus et la population présente.

Les petits et les grands ont ensuite été conviés à la distribution traditionnelle des knacks et des petits pains du 14 juillet.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié, occasion pour tous de se retrouver.



## **CONCERT D'ORGUE DU 30 Juillet 2014**

C'est dans une église St-Nabor bien remplie que les enseignants d'orgue de Saessolsheim ont offert un voyage aux confins du répertoire de l'instrument.

Les quatre enseignants du stage de perfectionnement ont uni leurs talents pour donner un concert au programme riche et varié.

Tour à tour, le néerlandais Jan Willem Janssen, Claude Roser, le suisse Benjamin Righetti et, enfin, Francis Jacob, ont interprété des œuvres des XVIIIème, XIXème et XXème siècles. Ils ont charmé leur auditoire par des prestations remarquables.

Un tonnerre d'applaudissements a salué la fin du concert les 4 artistes, qui ont su donner le meilleur d'eux-mêmes pour sortir les meilleures tonalités de l'orgue Rinckenbach.



## **55<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'US ETTENDORF**

L'US Ettendorf a fêté dignement son 55<sup>ème</sup> anniversaire le 10 août dernier en présence de nombreuses personnalités, et également, d'anciens joueurs de la 1<sup>ère</sup> heure.

Après la messe célébrée par le père Olivier Miesch sous le chapiteau, a eu lieu la cérémonie officielle, présidée par M. Francis Willig, vice-président de la LAFA (Ligue d'Alsace de Football), de remise des distinctions pour des membres méritants actuels. Il était accompagné par Mme Marie-Paule LEHMANN, Conseillère Générale, M. Bernard FREUND, président de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, M. Patrice WEISS, maire d'Ettendorf et de M. Joseph MICHEL, président de l'US Ettendorf.

Tous les orateurs ont souligné le rôle social important de l'US Ettendorf et l'implication des bénévoles, car ils sont un exemple pour la jeunesse d'aujourd'hui, le "socle de notre société" au service des autres.

M. Joseph MICHEL en a profité pour lancer un appel aux jeunes pour rejoindre l'équipe des bénévoles.



*Les récipiendaires des plaquettes, breloques d'or, d'argent et de bronze, et diplômes d'honneur, avec les personnalités.*

## **PAROISSE ST-NABOR**



Dix enfants des paroisses d'Ettendorf et de Ringeldorf ont reçu le sacrement de l'Eucharistie, le dimanche 15 juin en l'église Saint-Nabor d'Ettendorf.

Célébrée par le curé Olivier et le père Colbert, la messe a été festive et haute en couleur, grâce à la chorale qui a sublimé la cérémonie avec des chants entraînants et incitant à la prière. Les communiant, préparés pendant 2 années par Mélanie, Cathy et Annick, chaleureusement remerciées, sont :

- pour Ettendorf : Arnaud Clauss, Lucas Friess, Chloé Nolleau, Chloé Gantzer, Laura Hauptmann, Jules Thal, Emma Rey.
- pour Ringeldorf : Célia Bignet, Sarah Morgenthaler, Loane Rivas.

Les membres du Conseil de Fabrique de l'Eglise St-Nabor d'Ettendorf procéderont à la quête pour la paroisse, comme chaque année, au cours des 2 derniers mois de l'année.  
La paroisse remercie d'avance les généreux donateurs.

## **LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vous pouvez les retrouver intégralement dans les panneaux d'affichage et sur le site Internet de la commune <http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : **Conseil Municipal > Délibérations**

### **Séance du 12 mai 2014**

- Bibliothèque : fixation des tarifs en cas de non retour de livres, CD et DVD, ou abîmés ou perdus.
- Lutte contre les coulées d'eaux boueuses : adhésion au dispositif PAPI.
- Soutien à des demandes de Certificat d'Urbanisme et de Permis de Construire.
- Restauration, suite à dégradation, du mobilier urbain d'orientation (plan du village) pour 934,80 € TTC.

### **Séance du 20 juin 2014**

- Election des délégués du Conseil Municipal pour les prochaines élections sénatoriales : Bernard Weiss, Marcel Klein et Joseph Kleinclauss, délégués titulaires, et Michèle Fritz, Jean Brucker et Nadine Wendling, suppléants.

### **Séance du 10 juillet 2014**

- Mise en place, pour l'année scolaire 2014-2015, d'activités après les heures de classe dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (*voir dossier ci-dessous, page 7*).
- Récolement des archives communales : signature d'une convention avec le CGFPT (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin).
- Attribution d'une subvention de 350 € à l'Association Pédagogique, Sportive et Culturelle de l'Ecole d'Ettendorf" qui remplace la Coopérative Scolaire.
- Adoption d'une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

### **Séance du 18 août 2014**

- Désignation de Joseph Kleinclauss et de Stéphane Gaillard en tant que membre de la commission communale de la chasse.
- Baux de chasse 2015-2024 : les propriétaires fonciers seront consultés par courrier et/ou courriel pour l'affectation du produit de la location (*voir ci-dessous, page 10*).
- Baux de chasse 2015-2024 : affectation au budget communal de la part des produits de la chasse provenant des terrains communaux.
- Rentrée scolaire 2014 : détermination des modalités de rémunération des personnes assurant l'encadrement des activités après les heures de classe (*voir ci-dessous, page 7*), sollicitation des aides de l'Etat (50 € par enfant scolarisé) et décision d'une participation forfaitaire des parents, à savoir 25 € par élève inscrit à une activité.
- Versement d'une subvention de 150 € à l'US Ettendorf pour la participation de la commune au vin d'honneur offert lors du 55<sup>ème</sup> anniversaire du club.
- Confirmation de la volonté de création d'une résidence avec des logements en faveur de personnes âgées ou en situation de handicap. Sa localisation devrait être proche de l'éventuelle implantation du groupe scolaire intercommunal. Ainsi, le lien social intergénérationnel serait renforcé.

## **ETUDES et TRAVAUX**

### **AMENAGEMENTS CONTRE LES COULEES D'EAUX BOUEUSES**

Lors de sa séance du 12 mai 2014, le conseil municipal a décidé d'adhérer au dispositif PAPI, qui prend la suite des études menées par la commune. Il est chapeauté par la Communauté de Communes de la Basse Zorn. Le dispositif a été présenté sommairement dans le numéro *Ettendorf'Infos n° 19*.

Retrouvez ce numéro d'*Ettendorf'Infos* en couleur  
sur le site internet de la commune :  
<http://ettendorf.payszorn.com>

Si vous avez des remarques à formuler, des idées ou suggestions à faire, utilisez l'adresse mail de la mairie :  
[mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

## ORDURES MENAGERES

### REDEVANCE INCITATIVE

Ettendorf Infos vous précise les jours et heures de ramassage et les contenus des différents bacs.

- Pour le **bac gris (ou noir)** de 140L pour la plupart, un ramassage a lieu **tous les lundis**. Si votre bac est plein et/ou si vous voulez le faire ramasser, il y a lieu de le sortir le dimanche soir.
- Pour le **bac** (ancien bac) avec **couvercle jaune ou autocollant jaune de collecte sélective**, un ramassage est prévu chaque vendredi des semaines impaires.  
Les vendredis concernés sont les suivants jusqu'à fin janvier 2015 :

- **Septembre** : vendredis **12** et **26**,
- **Octobre** : vendredis **10** et **24**,
- **Novembre** : vendredis **7** et **21**,
- **Décembre** : vendredis **5** et **19**,
- **Janvier 2015** : vendredis **2**, **16** et **30**.

En raison de l'heure de ramassage, entre 4h et 11h, il y a lieu de sortir le bac dès le jeudi soir.

### **RAPPEL : POUR REDUIRE LES ERREURS OU REFUS DE TRI DE CE BAC DE COLLECTIVE**

Le SMITOM et la Communauté de Communes insistent lourdement sur la nécessité de ne mettre dans le bac de la collecte sélective que ce qui est autorisé, sinon cela est considéré comme un refus de tri (en cas de contrôle, le bac ne sera pas collecté), ce qui pénalise financièrement la collectivité.

Ces refus de tri prennent encore des dimensions inquiétantes (de 15 à 30%, selon les semaines !!!).

#### **Les produits AUTORISES dans le bac "jaune" (en vrac, pas de sacs fermés) :**



- Papiers, journaux, revues (non filmés), cartons,
- Bouteilles et flacons plastiques VIDES avec bouchon, issus de :
  - ❖ La cuisine (eau et autres boissons, huile, vinaigre, ketchup, etc...)
  - ❖ La salle de bain (shampooing, gel douche, produits d'hygiène et d'entretien, etc...)
  - ❖ La buanderie (adoucissant, lessive, etc...)
- Boîtes métalliques VIDES (boissons, conserves, aérosols, etc...)

#### **Les produits INTERDITS dans le bac "jaune" :**



- **Barquettes en plastiques** (plats cuisinés, beurre, glace, fruits, gâteau et viennoiserie, etc...)
- Films d'**emballage plastique** ou aluminium, polystyrène
- **Sacs et sachets plastiques**
- Barquettes en polystyrène
- Pots de yaourt
- Produits alimentaires
- Papiers et cartons souillés
- Papier sulfurisé
- Chaussures et vêtements
- Verre
- Petit électroménager
- Pots de fleurs

### **ACCES DECHETERIES : Message de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn**

A partir de ce mois de septembre et pour une période de test jusqu'à la fin de l'année, l'accès des déchèteries de Bossendorf et de Mutzenhouse se fera par un badge que les usagers peuvent retirer en mairie jusqu'au 15 septembre 2014.

A compter du **15 septembre 2014**, pour les retardataires, il ne pourra plus être retiré qu'au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, 43, route de Strasbourg à Hochfelden.

### **STATISTIQUES DECHETERIES 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2014**

De janvier à mai 2014, les 2 déchèteries de Bossendorf et de Mutzenhouse ont accueilli plus de 1.641 tonnes de déchets, réparties en : 492 t de gravats (30%), 328 t de végétaux (20%), 249 t de bois (15%), 235 t de déchets non incinérables (14%), 174 t de déchets incinérables (11%), 88 t de ferrailles (5%), 74 t de carton (5%), etc.... Près de 400 rotations de camions pour vider les containers ont été nécessaires.

Le coût des services des 2 déchèteries, pour les 5 premiers mois de l'année, s'est élevé à près de 65.000 Euros.

Vous trouverez également toutes les informations utiles sur les sites internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com> ou de la Communauté de Communes : [www.payszorn.com](http://www.payszorn.com)

### **SORTIE ECOMUSEE**

Nous sommes allés le 25 juin à l'écomusée pour chanter des chants en alsacien afin de célébrer un triple anniversaire : les 10 ans du festival Summerlied, les 20 ans de l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace et les 30 ans de l'écomusée. C'est grâce à notre projet avec Jean-Pierre Albrecht que nous avons pu participer à cette journée. Il y avait plus de 500 enfants. Nous avons tous eu un T-shirt. Pendant le repas, une cigogne est venue nous rendre visite. Nous nous sommes séparés en 4 groupes. Certains ont visité l'école, la maison de pêcheurs, la maison du barbier, une scierie, un atelier de cordonnier, d'autres ont vu des enfants assister le forgeron. Nous avons goûté du sirop de coquelicot, visité différentes maisons alsaciennes et vu une chèvre, un cochon, un âne, un bœuf, des lapins, des canards et des chevaux. Nous avons tous aimé cette journée. Nous avons découvert qu'on peut s'amuser avec peu de choses.

*Les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école d'Ettendorf*



### **KERMESSE**



Le vendredi 27 juin, nous avons organisé la kermesse de l'école.

Nous avons créé un spectacle auquel toute l'école a participé. Les élèves de cycle 3 ont écrit le texte et Jean-Pierre Albrecht l'a adapté pour y insérer les chansons en alsacien chantées par les élèves. Les élèves de cycle 3 étaient narrateurs, des élèves de cycle 1 et 2 étaient acteurs ; tous ont chanté.

Pour la première fois nous avons proposé des tartes flambées qui ont eu beaucoup de succès. Merci aux parents qui ont aidé.

Une autre nouveauté a plu à beaucoup d'enfants : le concours de danse. Il a fallu en organiser 3 !

Des anciennes élèves constituaient le jury.

Les gagnants ont reçu une part de gâteau.

Voici la liste des meilleurs danseurs :

Chez les filles : Léane (CE1), Talina (CE1), Elena (CE1).

Chez les garçons : Doglunay (CM2), Léo (CM1), Lucas (CM1).

Prix spécial pour les deux seules mamans qui ont osé danser : Mme Sorin et Mme Gesell !



### **RENTREE SCOLAIRE 2014**

La rentrée scolaire a eu lieu ce mardi 2 septembre 2014. Elle a concerné **64** enfants de la commune, répartis en 3 classes :

- Classe de Mme Katia Bronner,  
Directrice de l'école en l'absence de Mme Baal :  
Maternelle : 10 élèves en petite section, 6 élèves en moyenne section et 6 élèves en grande section, soit **22** élèves.
- Classe de M. Hoang Adiceam, remplaçant de Mme Baal :  
Cycle 2 : 5 élèves en Cours Préparatoire, 8 élèves en Cours Élémentaire 1 et 9 en Cours Élémentaire 2, soit **22** élèves.
- Classe de Mr Franck Thuillier,  
Cycle 3 : 11 élèves en Cours Moyen 1 et 9 élèves en Cours Moyen 2, soit **20** élèves.



## **RYTHMES SCOLAIRES : mise en place de la réforme à Ettendorf.**

Cette année, la rentrée s'accompagne de grands changements : nouveaux horaires et activités après la classe.

Ainsi, les lundis et mardis soirs, deux groupes d'enfants sont inscrits pour des activités manuelles et une initiation à la gymnastique et à la danse, le vendredi soir à de l'éveil musical. Ces activités sont menées par trois intervenants de notre commune. La commune d'Ettendorf est la seule commune de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn à en proposer.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires, assurées par les enseignants, auront lieu le jeudi soir.

L'accueil à l'école commence à 8h20 le matin et à 13h35 l'après-midi.

Voici les nouveaux horaires scolaires :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Matinée de 3h30 sauf mercredi</b>	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
	12h00	12h00	11h30	12h00	12h00
<b>Pause intermédiaire de 1h45</b>					
<b>Après-midi de 1h45</b>	13h45	13h45		13h45	13h45
	15h30	15h30		15h30	15h30

La mise en place d'activités après les heures de classe impose aussi une nouvelle organisation de transport vers le périscolaire de Schwindratzheim en fin de journée.

Un seul transport sera effectué à 15h30 vers le périscolaire. Les enfants participant à des activités ne pourront plus s'y rendre, le bus ne faisant qu'une seule navette.

Aussi, l'association "**Les Petits Lève-Tôt**" propose les quatre soirs jusqu'à 18h00 une prise en charge des enfants inscrits dans une activité à l'école de 15h30 à 16h30.

Les modalités de fonctionnement sont les suivantes :

	<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi</b>	7h30 à 8h20	16h30 à 18h à l'issue de l'activité
<b>Mardi</b>	7h30 à 8h20	16h30 à 18h à l'issue de l'activité
<b>Mercredi</b>	7h30 à 8h20	
<b>Jeudi</b>	7h30 à 8h20	16h05 à 18h à l'issue des APC
<b>Vendredi</b>	7h30 à 8h20	16h30 à 18h à l'issue de l'activité

### **Coût de fonctionnement**

Le tarif de base est de 12 € par demi-heure par mois. Chaque forfait sera adapté à la fréquentation réelle de l'enfant.

Renseignements et inscriptions : Catherine Guerrier (06.60.14.16.88) ou Françoise Claus (09.67.11.22.06).

## **GRUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL**

Le SDAUH, bureau d'étude qui a été chargé de faire l'analyse des différents sites pouvant accueillir le futur groupe scolaire avec périscolaire, vient de rendre son étude : 1 premier classement place en 1<sup>ère</sup> position un terrain situé à Minversheim, suivi de près par les deux emplacements proposés par la commune d'Ettendorf.

Les cinq communes concernées examinent maintenant ce document, avant le rendu final, et vérifient sa conformité avec le cahier des charges de l'étude.

Le projet intégrant une structure périscolaire, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, qui finance la construction et le fonctionnement de cet équipement, se prononcera également sur le choix du site.

## ***MESSAGE DE LA GENDARMERIE***

### **ATTENTION AUX FAUX GENDARMES**

"Un nouveau phénomène touche notre secteur :

En effet, des personnes se faisant passer pour des gendarmes sillonnent les villages et effectuent des repérages, des tentatives de cambriolage et/ou des cambriolages.

Soit ils sont en "civil" sans carte professionnelle, soit ils portent une partie de la tenue ou une tenue déshabillée.

Les personnes âgées ou isolées sont les plus vulnérables.

Nos "vrais" gendarmes agissent en tenue, c'est-à-dire pantalon d'intervention bleu marine, polo bleu clair, "grade" sur le torse, numéro d'identification

sur l'épaule gauche, ceinturon noir. Parfois, nous sommes effectivement en tenue civile et en véhicule banalisé, mais alors nous sommes porteurs de notre carte professionnelle et d'un brassard tricolore "Gendarmerie".

Dans tous les cas, les administrés de votre commune peuvent appeler la brigade en cas de doute (tél. 03.88.91.50.18), nous pourrions alors confirmer immédiatement la présence de militaires de l'arme sur le terrain ou interpellier les faux gendarmes."

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

Septembre, c'est généralement pour toutes les associations la rentrée. Tous ceux qui souhaitent faire du sport, se détendre, s'instruire, se retrouver entre amis, assister à des spectacles trouveront ci-dessous des informations pour guider leur(s) choix. Toutes ces associations sont prêtes à les accueillir pour renforcer leurs équipes de bénévoles, qui sont indispensables pour leur fonctionnement. Ne soyez pas seulement consommateurs de loisirs, mais devenez aussi acteurs de la vie en société en vous engageant dans ces associations.

### BADMINTON ETTENDORF

La saison dernière fut clôturée autour d'un barbecue, animé par un DJ., une façon de bien démarrer la trêve estivale.

Malgré une météo mitigée cette année, l'été reste souvent synonyme de vacances et de détente. Si les vacances touchent à leur fin pour la plupart, il reste la détente que l'on peut poursuivre lors des séances d'entraînement qui reprennent dès le 3 septembre 2014 à 20h. Les seules conditions requises sont d'être motivé et d'avoir plus de 14 ans.

L'inscription au club n'est obligatoire qu'à partir du 1er octobre. Les séances durant le mois de septembre sont gratuites et permettent aux nouveaux venus, de s'initier à la pratique du badminton avant de s'engager. **Les horaires sont fixés de 20h à 22h les lundis et mercredis de chaque semaine.** La cotisation reste inchangée à 65 € par adulte et 45 € pour les étudiants.

La vie d'un club est étroitement liée à l'enthousiasme que les membres y apporte et l'effet de nombre permet d'entretenir cette dynamique, alors en plus d'entretenir la forme, soyez nombreux à rejoindre ce club de sport du village.

#### **Mobilisation du Club de Badminton autour de l'évènement "Téléthon".**

Encouragé par le succès du Téléthon de l'année dernière et l'élan de solidarité des participants qui a permis de reverser des fonds à l'AFM-Téléthon, contribuant ainsi à donner les moyens de mener le combat contre la maladie, le club de Badminton réitère cet événement les 5 et 6 décembre prochains. Ce rendez-vous c'est la possibilité pour chacun de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :  
Maurice CHRIST au 06 12 62 11 21.  
Mail : [mauricechrist201@gmail.com](mailto:mauricechrist201@gmail.com)

### CLUB DE L'AMITIE

Comme chaque année, à la rentrée, nous accueillons avec plaisir les personnes voulant s'associer à nous pour passer un agréable après midi

Les réunions ont lieu tous les 1ers mardis du mois l'après- midi à partir de 14 heures dans la petite salle du Centre Socioculturel.

Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire chercher à leur domicile.

Nous formons un groupe fort sympathique, alors n'hésitez pas à nous rejoindre

Vous pouvez vous renseigner auprès de  
Mme Waeckel Marie-Rose, Présidente,  
au 03.88.07.67.88.

### HARMONIE EN MOUVEMENT

#### **YOGA DERVICHE EUPHONIE GESTUELLE**

Reprise des cours  
Jeudi 4 septembre 2014 à 19h  
au Centre Socioculturel d'Ettendorf

**Tout le mois de septembre :  
Séances découvertes gratuites**

Pour tout renseignement :  
**Association Harmonie en Mouvement**  
Véronique DESOCHÉ-WOELFFEL  
[harmonie-en-mouvement@hotmail.fr](mailto:harmonie-en-mouvement@hotmail.fr)  
03.88.72.25.80 - 06.83.27.90.47

## ALC - GYMNASTIQUE : ZUMBA

### REPRISE DES COURS DE ZUMBA

Tous les **mardis** depuis le **3 septembre 2013**  
au Centre Socioculturel d'Ettendorf:

Petit changement de programme à la rentrée, il n'y aura plus deux cours de Zumba d'affilés, mais **un premier cours** de Zumba de **19h15 à 20h15**, suivi d'un **cours de fitness et de renforcement musculaire de 20h15 à 21h15**.

Votre inscription à l'année vous laissera l'opportunité de participer à l'un ou l'autre de ces cours sans avoir à nous prévenir à l'avance.

Comme chaque année, nous serons affiliés à EPMM Sports pour tous, et aurons donc une licence et une assurance comprise dans le prix d'inscription qui sera de 110 Euros pour l'année scolaire, hors congés scolaires.

Pour celles qui voudront cumuler deux cours, nous proposerons des billets unitaires.

Pensez à vous munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau, et pour le second cours d'un tapis de sol.

Nous vous demanderons à l'inscription un certificat médical, attestant de votre aptitude à prendre part à ces exercices physiques

### POUR LES ENFANTS

Les cours de **Zumba Kids** ont débuté le **mardi 2 septembre 2014** au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

- **A 17h**, un premier cours de 45 minutes pour les plus jeunes (5 à 8 ans).
- **A 18h**, un second cours de 45 minutes pour les 9-13 ans.

Le tarif à l'année sera de 100 euros.

### ZUMBA GOLD

Pour les seniors, les cours redémarrent le **vendredi 5 septembre 2014** de **14h à 15h**.

Le tarif à l'année sera de 110 Euros.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :  
Nathalie Meyer : 03.88.07.67.13 / 06.66.21.20.66,  
ou par mail [zumba.ettendorf@hotmail.fr](mailto:zumba.ettendorf@hotmail.fr)  
Barbara Scheer : facebook Zumba Barbie

## US ETTENDORF

**Samedi 15 novembre 2014**

Au Centre Socioculturel d'Ettendorf à 20h.

### DINER DANSANT

Animé par l'orchestre "SANTA ROSA"

Au menu :

Choucroute royale ou Jambon au riesling

Fromage - Dessert - Café

Prix : 25 €

Livraison Boucherie-Traiteur Littner

"La Cour aux Oiseaux" - Gougenheim

Réservations :

Tél. : 03.88.07.67.62 ou 03.88.07.03.56

Ou chez tous les membres du club.

L'US Ettendorf tient à remercier tous les fidèles supporters et sponsors qui la soutiennent lors de ses festivités ou rencontres sportives.

## PETANQUE

Espérant que l'arrière saison nous offre un peu plus de soleil, le Rendez-vous est donné à tous les amoureux du cochonnet les lundis à partir de 16h30.

L'éclairage du terrain permettra l'organisation d'une partie nocturne le **lundi 22 septembre 2014**.

Inscriptions le soir même sur place à 19h00. Les boulistes vous invitent à tester vos sens dans l'obscurité ! Venez nombreux...

Renseignements :

Mr Gérard FOUQUART, restaurant La Grange,  
Tél. 03.88.07.69.55.

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**



L'équipe des bénévoles est heureuse de vous accueillir

**Le samedi 13 septembre 2014 de 14 h à 17 h**

pour sa traditionnelle "Journée Portes Ouvertes"  
à la Bibliothèque Municipale d'Ettendorf.

N'hésitez pas à venir découvrir les nouvelles acquisitions de livres (romans, BD, documentaires,...) ainsi que les abonnements à de nouvelles revues.



Et comme cette année est particulière, car nous commémorons le centenaire de la première guerre mondiale, les enfants comme les adultes pourront emprunter toute une série des livres consacrés à la guerre 14-18.

Venez partager un agréable moment à la bibliothèque avec l'équipe des bénévoles.



Pour avoir plus d'informations sur les associations, rendez-vous sur le site internet de la commune :

<http://ettendorf.payszorn.com>

> Rubrique : *Vie associative* > *Annuaire des Associations*

Sur les manifestations organisées dans la commune : *Page d'accueil* > Rubrique : *Agenda*

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **NOUVEAUX ARRIVANTS ET LISTE ELECTORALE**

La Commune souhaite la bienvenue à tous ceux qui viennent de s'y installer. Elle leur rappelle que les inscriptions en mairie et sur la liste électorale ne sont pas automatiques. Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2014, si vous voulez voter à Ettendorf en 2015. L'inscription sur la liste électorale est à vérifier sur les panneaux d'affichage de la commune entre le 10 et le 20 janvier 2015.

Un document, spécialement conçu pour vous, vous attend sur le site internet de la commune. Il contient de nombreuses informations utiles dans votre vie quotidienne.

<http://ettendorf.payszorn.com> >> rubrique : *Publications* > *Bienvenue à Ettendorf*

### **CHASSE**

Comme tous les 9 ans, l'adjudication des lots de chasse aura lieu en fin d'année 2014 pour être effective au 2 février 2015. Le ban de la commune est divisé en 2 lots de chasse.

Dans ce cadre, la loi impose **la consultation** de tous les propriétaires fonciers (près de 440) pour décider de l'affectation des revenus de la chasse. Elle aura lieu durant ce mois de septembre. Un courrier sera envoyé à chaque propriétaire avec un talon réponse à retourner en mairie **avant le 30 septembre 2014**. Sur celui-ci, le propriétaire indiquera son choix : soit l'abandon des revenus au profit de la commune, qui affectera ces fonds à la lutte contre les coulées d'eaux boueuses et à l'entretien des chemins d'exploitation, soit la perception annuelle des revenus par chaque propriétaire.

### **INFORMATIONS DES SERVICES DE L'ETAT**

La mairie signale que de nombreux dépliants sont mis à la disposition des habitants de la commune par les différentes administrations pour faciliter leurs démarches.

## **L'ACCUEIL DE JOUR ET L'AIDE A DOMICILE : AJPA - UNE SOLUTION POUR LES FAMILLE**



**L'association AJPA propose une offre globale aux personnes âgées et handicapées.**

Les **FOURMIS DE L'AJPA** vous soutiennent à domicile dans toutes les tâches de la vie quotidienne. L'aide au lever et au coucher, l'aide à la toilette et à l'habillage, l'aide à la préparation des repas, les tâches ménagères sont assurés par du personnel formé qui s'attache à trouver des réponses adaptées à vos besoins. Pour assurer la vie à domicile ou simplement vous tenir compagnie, nos auxiliaires de vie vous accompagnent.

Les personnes âgées dépendantes ou en situation de fragilité sont accueillies à l'**ACCUEIL DE JOUR** à Hochstett. Dans un espace agréable et sécurisant, nous préservons l'autonomie et le maintien à domicile de la personne âgée dépendante. Des activités adaptées sont proposées par des professionnels diplômés.

Le centre et le service à domicile correspondent à une volonté de **confort de vie** et à une exigence de sécurité optimale pour l'ensemble des personnes fragilisées.

Renseignements sur les Fourmis, service à domicile ou l'accueil de jour AJPA au 03 88 51 68 98.



**AJPA Accueil de jour -  
Les FOURMIS -  
Aide à domicile**  
8 rue du Village  
67170 HOCHSTETT  
[www.ajpa.fr](http://www.ajpa.fr)

### **CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : Action d'aide aux aidants**

Permettre aux personnes âgées qui le souhaitent de vivre à domicile dans les meilleures conditions est une des actions majeures du Conseil Général, notamment à travers le soutien aux aidants familiaux.

L'Espace d'Accueil Séniors (ESPAS) de Saverne invite les Aidants familiaux à participer au groupe de discussion "La Babelstüb" à DETTWILLER, ancienne école, rue principale à Rosenwiller.

**Mardi 23 septembre 2014 de 14 heures à 16h30**

Thème: *Aider et préserver sa propre qualité de vie, un équilibre à trouver.*

D'autres réunions sont programmées les mardis 21 octobre et 18 novembre 2014.

Le programme complet est disponible en mairie.

Intervenante : Martine HABY, psychologue

Renseignements : ESPAS, 10, rue de Gottenhouse - 67700 SAVERNE. Tél. 03.68.33.87.00

### **RAPPEL DE LA VALIDITE DE LA CARTE D'IDENTITE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, **la durée de validité de la carte nationale d'identité est portée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures** (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures,
- Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. Cela veut dire que la validité de ces cartes d'identité sécurisées est allongée automatiquement de 5 ans. Aucune démarche particulière n'est à faire en mairie.

**La durée de validité des cartes d'identité délivrées à des personnes mineures reste fixée à 10 ans à compter de leur délivrance.**

Les autorités étatiques des pays étrangers, notamment hors Union européenne et Espace Schengen, ont été prévenues de la prolongation de la validité du titre.

La préfecture vient d'annoncer qu'en cas de besoin, un renouvellement anticipé (CNI entre 10 et 15 ans) sera possible si l'usager apporte la preuve qu'il part à l'étranger (copie du billet d'avion, réservation auprès d'une agence, etc...), pour éviter tout problème avec le pays de destination.

Renseignements complémentaires : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) ou [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).

### **VENTE DE VETEMENTS ET D'ARTICLES DE PUERICULTURE NEUFS**

*Avis à toutes les futures mamans, mamans, papis et mamies, parrains et marraines, etc... !*

GRAND DEBALLAGE de vêtements neufs de 0 à 8 ans et tous articles de puériculture : poussettes, chaises hautes, sièges autos, berceaux, jeux d'éveils, vêtements et sous-vêtements futures mamans...

La vente, organisée par Coralie Fouquart, aura lieu les 6, 7 et 8 novembre 2014 au Centre Socioculturel d'Ettendorf. Horaires : De 9h à 21 heures sans interruption. Entrée libre.

Ce sera Noël avant Noël.

Ettenorf'Infos souhaite rappeler quelques notions élémentaires "du Bien Vivre Ensemble" dans le respect des droits et des devoirs de chaque habitante et de chaque habitant de notre village.

### **STATIONNEMENT DES VEHICULES**

Le Code de la Route interdit le stationnement – considéré comme gênant – sur les trottoirs, qui sont des espaces réservés à la circulation des piétons. Aussi la commune vous demande de suivre ces instructions pour garantir la sécurité de ces derniers.

Le stationnement des véhicules dans les rues déjà trop étroites ou dans des endroits dangereux est à proscrire. N'encombrez pas les rues, ni les trottoirs avec les véhicules, rentrez les véhicules dans vos cours ou garages. N'empêchez pas vos voisins de sortir leur véhicule de leur garage en obstruant le passage.

### **BRUIT**

La commune vous rappelle de ne pas utiliser tondeuses, tronçonneuses, taille-haies ou d'autres machines de ce type, les dimanches et jours fériés, qu'ils soient religieux ou commémoratifs, de même qu'à certaines périodes durant les autres jours (12 h – 13 h 30 et après 20 h). Quelques personnes s'obstinent et continuent de déranger le voisinage sans vergogne par divers bruits. Il y a lieu de préserver des moments de tranquillité pour tous les habitants de notre commune.

### **DIVAGATION DES CHIENS ET DEJECTIONS CANINES**

La commune rappelle aux propriétaires de chiens que leur **divagation** est interdite, autant à l'intérieur du village que dans ses environs, afin de ne pas importuner inutilement les personnes ou la faune sauvage, et au risque de provoquer des accidents. Il serait également souhaitable que, lors des moments de promenade de nos amis à quatre pattes, leurs propriétaires les gardent tenus en laisse. La mairie rappelle qu'elle a signé une convention avec la SPA pour les capturer aux frais des propriétaires.

Le problème des **déjections canines** subsiste toujours sur le domaine public : mairie, trottoirs, cour d'école... Certains oublient encore sciemment de ramasser les déjections canines de leur toutou sur les voies et espaces publics. Cette façon d'agir est inadmissible et traduit un manque de respect envers leurs concitoyens et met en danger les enfants inconscients des risques sanitaires auxquels ils sont exposés. Les propriétaires doivent ramasser les déjections canines de leur animal.

### **PROPRETE DE LA COMMUNE**

La commune rappelle que les **trottoirs et caniveaux doivent être désherbés, balayés**, bref, maintenus dans un état de propreté acceptable. Un coup de balai régulier évitera également les engorgements des bouches d'égout. Il en est de même, en période hivernale pour le déneigement et le salage des trottoirs (cf. arrêté municipal du 05.12.1996).

Ainsi, notre village que les gens de passage admirent déjà pour son patrimoine bâti et son fleurissement y gagnera encore en netteté.

Il faut, aussi souvent que nécessaire, **tailler les haies débordant sur les rues et les trottoirs**, empêchant la circulation piétonne.

Par ailleurs, les sacs de sel distribués durant l'hiver 2013 - 2014 et non utilisés sont à ressortir, si le besoin s'en fait sentir cet hiver. Ces sacs sont mis à disposition pour le salage des trottoirs et de la voirie, mais pas pour un usage privé.

### **DECHETS DU CIMETIERE**

**Les déchets du cimetière** ne doivent pas être entassés dans un coin du cimetière, mais doivent être emportés par chacun à son domicile. La commune a fait enlever le bac des déchets en 2012, en raison des problèmes de tri à faire par les particuliers. En effet, les déchets verts ne peuvent plus être mis dans les bacs des ordures ménagères, depuis la mise en place de la redevance incitative par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et le SMITOM.

### **DEPOTS SAUVAGES**

Lors de son passage dans les rues du village pour photographier les maisons fleuries, la commission "Environnement et Cadre de Vie" a découvert un certains nombres d'endroits encore utilisés comme décharge, ex. rue Kirn !

Cela dénature l'ensemble de l'espace de vie des habitants de la commune.

De même, autour des conteneurs à verre, régulièrement des sacs d'ordures sont déposés.

**Les dépôts sauvages sont interdits.**

Si l'identification des contrevenants est possible, des plaintes seront déposées en gendarmerie. Certains en ont déjà fait la malheureuse expérience.



## **BRULAGE DES DECHETS VERTS**

Le SMITOM (Syndicat Intercommunal Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) et l'ADEME rappellent qu'il est **formellement interdit de brûler les déchets verts à l'air libre** (article 84 du "Règlement Sanitaire Départemental").

Au-delà des possibles **troubles de voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de **nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être accrue quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

En cas de non-respect du RSD (Règlement Sanitaire Départemental), une **contravention de 450 €** peut être appliquée pour un particulier.

**Déchets visés** : tontes de pelouse, taille des haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et de jardins, etc..., en mélange ou pas avec d'autres déchets.

**Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !**

**Des solutions existent** : le compostage domestique, le broyage et le paillage, le dépôt en déchèterie.

**"La Liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres!"**

## **RAMONAGE**

La commune rappelle que le ramonage des cheminées est obligatoire deux fois par année.

C'est l'entreprise de Ramonage FISCHER de Bouxwiller qui en a la charge sur la commune d'Ettendorf.

Ses coordonnées : 8, rue des Jardins - 67330 BOUXWILLER -- Téléphone : 03.88.70.76.74

Mail : [info@ramonage-fischer.fr](mailto:info@ramonage-fischer.fr) -- Site internet : [www.ramonage-fischer.fr](http://www.ramonage-fischer.fr)

Elle passe 2 fois dans l'année dans le village. Si les dates de ces passages ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec l'entreprise.

## **RAPPEL DES REGLES A RESPECTER EN CAS DE TRAVAUX**

- En raison de la présence sur le territoire de la commune de monuments inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques, il y a **obligation** de déposer une "**Déclaration Préalable**" en mairie pour tous les travaux de **ravalement et de mise en peinture des façades, de construction de murs et de clôtures, de pose de velux, d'une piscine non couverte de 10 à 100 m<sup>2</sup> ou d'un abri de jardin (même dans les champs), etc...** La mairie la transmettra au service instructeur de la DDT et à l'Architecte des Bâtiments de France pour validation.
- La **pose d'un échafaudage** sur la voie publique (trottoir, rue) nécessite une **permission de voirie** qui est à demander en mairie avant toute pose.
- Les travaux plus importants ou pour des surfaces supérieures exigent le dépôt d'un **Permis de Construire**.

**Dans tous les cas,  
il y a lieu de se renseigner en mairie avant de projeter des travaux de quelque nature que ce soit.**

## **COLLECTE DE SANG**

*Donner un peu de son sang lors des collectes est aussi un geste du "Bien Vivre Ensemble".*

En raison de la faible participation aux dernières collectes effectuées par l'EFS (Etablissement Français du Sang), celui-ci vient d'adresser un courrier à la mairie, précisant qu'une association de donneurs de sang bénévoles est en train de naître à Minversheim. A partir de la prochaine collecte prévue à Minversheim le **26 novembre 2014**, cette nouvelle amicale préparera une collation pour tous les donneurs. La présence de cette amicale permettra un accueil plus chaleureux, et ainsi accroître le nombre de donneurs.

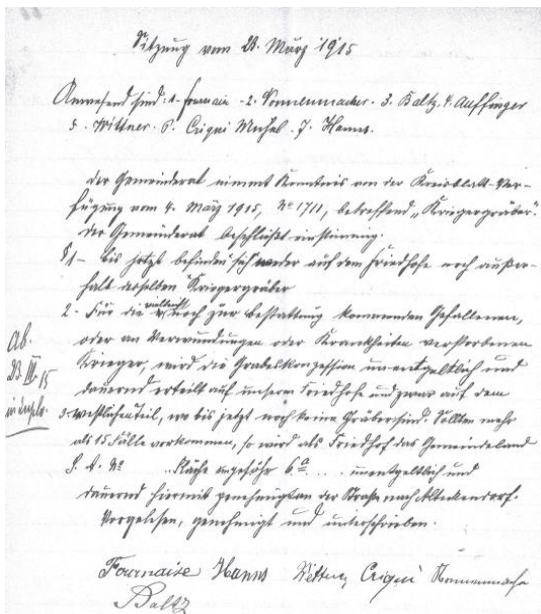
De ce fait, l'EFS a décidé que les 4 collectes de 2015 se dérouleront toutes à Minversheim, pour les habitants de cette commune, d'Alteckendorf et d'Ettendorf.

## CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 - 1918

Les cloches de notre église, sur invitation de Monsieur le Préfet, ont sonné le vendredi 1<sup>er</sup> août 2014 à 16h pour rappeler qu'à cette heure-là en 1914 fut signé l'ordre de mobilisation générale en France.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 1915**

Pour illustrer les premiers mois de guerre, nos amis historiens, en particulier Claude Lagneaux, ont épluché les délibérations du conseil municipal d'Ettendorf à partir de juillet 1914. Ils ont déniché le procès-verbal de la réunion du 23 mars 1915.



### **Transcription de la délibération:**

#### **Sitzung vom 23. März 1915**

Anwesen sind : 1/Fournaise, 2/Nonnenmacher, 3/Baltz, 4/Auffinger, 5/Wittner, 6/Criqui Michel, 7/Hanns.

Der Gemeinderat nimmt Kenntnis von der Kreisblatt-Verfügung vom 4. März 1915, Nr.1711, betreffend "Kriegsgräber".

Der Gemeinderat beschließt einstimmig :

1/ Bis jetzt befinden sich Kriegsgräber weder auf dem Friedhof, noch außerhalb desselben,

2/ Für die vielleicht noch zur Bestattung kommender Gefallenen, oder an Verwundungen oder Krankheiten verstorbener Krieger, wird die Grabeskonzession unentgeltlich und dauernd erteilt auf unserem Friedhof und zwar auf dem westlichen Teil, wo bis jetzt keine Gräber sind.

3/ Sollten mehr als 15 Fälle vorkommen, so wird als Friedhof das Gemeindeländ Flur A, Nr...., Fläche ungefähr 6 Ar, unentgeltlich und dauernd hiermit genehmigt an der Straße nach Alteckendorf.

Vorgelesen, genehmigt und unterschrieben :

### **Traduction en français : Séance du 23 mars 1915**

Sont présents : 1/Fournaise, 2/Nonnenmacher, 3/Baltz, 4/Auffinger, 5/Wittner, 6/Criqui Michel, 7/Hanns.

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'Ordonnance du bulletin d'arrondissement du 4 mars 1915, n° 1711, concernant les "sépultures militaires".

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1. Jusqu'à maintenant, il n'existe pas de sépultures militaires dans le cimetière ou en dehors de celui-ci.
2. Pour les sépultures de ceux qui sont tombés au combat ou de soldats décédés suite à des blessures ou à des maladies, une concession gratuite et perpétuelle sera proposée dans le côté ouest de notre cimetière, là où jusqu'à maintenant personne n'est encore inhumé.
3. Au cas où plus de 15 inhumations seraient nécessaires, il est approuvé la mise à disposition gratuite et perpétuelle d'un terrain communal sur la route d'Alteckendorf, section A, n° ..., d'une superficie d'environ 6 ares.

Lu, approuvé et signé : Fournaise, Hanns, Wittner, Criqui, Nonnenmacher, Baltz.

Au cours de cette 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, vingt jeunes de notre commune ont perdu la vie. Tous ont pu trouver une sépulture dans le cimetière. Il ne fut donc pas nécessaire de créer un nouveau lieu d'inhumation, comme le permettait la délibération du conseil municipal de ce 23 mars 1915.

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

En ce 100<sup>ème</sup> anniversaire du début du conflit mondial de 1914 à 1918, la cérémonie du 11 novembre 2014, en souvenir des morts de toutes les guerres, revêtira, cette année, un caractère exceptionnel.

Au programme :

- 9h30 : Office religieux en l'église St-Nabor en mémoire des victimes de toutes les guerres
- 10h30 : Cérémonie officielle devant le Monument aux Morts.  
Toute la communauté villageoise est invitée à rendre hommage à tous les combattants du village tombés au cours des différents conflits (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> guerres mondiales, guerre d'Indochine).

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

La Commune a décidé d'apposer sur le Monument aux Morts des plaques sur lesquelles seront inscrits tous les noms des habitants de la commune tombés au champ d'honneur. Le recensement de tous les soldats morts est en cours. L'apposition est prévue pour 2015.

## ETAT - CIVIL

### NAISSANCES

→ **Léonie JEDELE**, fille de Ludovic et de Stéphanie née DORN, le 25 mai 2014.

### DECES

- 8 juillet 2014 : **Mme Thérèse DIEBOLT, née MONSCHIN** le 25 octobre 1923.
- 6 août 2014 : **M. Paul HANNS**, né le 2 mars 1935.

### MARIAGE

→ **21 juin 2014** : Serge HEINTZ et Sandrine RESIBOIS

### GRANDS ANNIVERSAIRES

#### *Les prochains grands anniversaires à souhaiter :*

- ♦ **94 ans** : Mr Joseph FOURNAISE, le 7 novembre.
- ♦ **91 ans** : Mme Thérèse FUSSLER, née LOTT, le 23 octobre.
- ♦ **89 ans** : Mme Lucie WEIBEL, née WOELFFEL, le 27 septembre.
- ♦ **88 ans** : Mlle Marie-Thérèse DURRHEIMER, le 4 novembre ; Mme Jeanne WENDLING, née INGWILLER, le 14 décembre ; Mme Antoinette BATT, née MULLER, le 27 décembre.
- ♦ **86 ans** : Mme Anna KRIEGER, née JUNG, le 25 septembre ; Mme Marguerite KRIEGER, née HANNS, le 8 décembre.
- ♦ **85 ans** : Mme Mathilde FEGER, née HANNS, le 23 septembre.
- ♦ **84 ans** : Mme Suzanne PAUTLER, née GRASS, le 17 novembre.
- ♦ **83 ans** : Mr Charles HELMSTETTER, le 18 septembre ; Mme Marie-Anne AUFFINGER, née MAY, le 6 décembre.
- ♦ **82 ans** : Mr Jean-Jacques GRIM, le 15 décembre.
- ♦ **75 ans** : Mme Suzanne SAULNIER née BUHL, le 10 octobre ; Mme Elisabeth FRIESS née FLEISCH, le 12 octobre ; Mme Marie-Rose WAECKEL née RIEMER, le 5 décembre.

*La rédaction d'Ettendorf'Infos souhaite un heureux anniversaire à tous les jubilaires.*

## LES ÉVÈNEMENTS PREVUS DANS LES PROCHAINS MOIS

### TELETHON 2014

#### **Mobilisation du club de Badminton**

Le Téléthon est un évènement exceptionnel, qui mobilise plus de 5 millions de personnes. Le club de Badminton d'Ettendorf s'associe cette année à cet évènement festif en mobilisant ses membres et en appelant tout le monde à s'approprier cet évènement humain, de proximité, mobilisateur et fédérateur.

Il s'agira de se relayer pour jouer au badminton pendant 24 heures **les 5 et 6 décembre** prochains au Centre Socioculturel d'Ettendorf. La récolte des fonds servira à aider les chercheurs et les malades à faire un pas de plus vers la guérison.

### FETE DE NOEL DES AINES

La Commune rappelle que la Fête de Noël des Aînés aura lieu le :

**Dimanche 30 novembre 2014  
à partir de 11h45**

au Centre Socioculturel d'Ettendorf.

Les invitations parviendront aux personnes concernées (nées jusqu'en 1949) la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de novembre prochain.

## INFOS PRATIQUES

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

- Le **LUNDI** : de 17 h 30 à 19 h 30
- Le **MARDI** : de 9 h à 11 h
- Le **JEUDI** : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 19 h 30
- Le **VENDREDI** : de 9 h à 11 h

Téléphone : 03.88.07.66.90

Fax : 03.88.94.86.74

Site Internet de la commune : <http://ettendorf.payszorn.com>

Adresse E-Mail : [mairie.ettendorf@payszorn.com](mailto:mairie.ettendorf@payszorn.com)

### ◆ OU S'ADRESSER POUR OBTENIR :

- **Extrait ou copie d'acte de naissance** : mairie du lieu de naissance. Gratuit.
- **Extrait ou copie de son acte de mariage ou duplicata du livret de famille** : mairie du lieu de mariage. Gratuit.
- **Copie d'acte de décès** : mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt. Gratuit.
- **Carte d'électeur** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Certificat de vie commune** : mairie du domicile. Gratuit.
- **Carte Nationale d'Identité** : mairie du domicile. Se présenter en personne avec :
  - 2 photos d'identité conforme à la norme ISO/IEC 19794-5
  - 1 copie intégrale de l'acte de naissance
  - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
  - L'ancienne carte d'identité
  - Timbre fiscal de 25 €, si l'ancienne carte ne peut être présentée.
  - Validité : 15 ans pour les personnes majeures, 10 ans pour les personnes mineures
- **Passeport** : Toutes les mairies équipées. Les plus proches : Ingwiller, Brumath, Saverne, Haguenau, ... Se présenter en personne avec les documents suivants :
  - 2 photos d'identité conformes à la norme ISO/IEC 19794-5
  - 1 copie intégrale de l'acte de naissance + d'un des parents (pour les mineurs)
  - 1 justificatif de domicile (facture électricité ou téléphone, par ex.)
  - La Carte Nationale d'Identité
  - L'ancien passeport, en cas de renouvellement
  - Timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans.
  - Validité : 10 ans (adultes) et 5 ans (mineurs).

### ◆ LOCATIONS DES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Nous vous rappelons que, pour les locations des salles du Centre Socioculturel, il y a lieu de s'adresser à Mr Joseph KLEINCLAUSS (tél. 03.88.07.05.81) ou à Mme Nadine WENDLING (tél. 03.88.72.50.06).

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Le **MERCREDI** et le **SAMEDI** de 14 h 30 à 16 h 30.

### ◆ HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES

#### **BOSENDORF**

- Le **MARDI** et le **JEUDI** de 15 h à 18 h 45
- Le **SAMEDI** de 9 h à 11h 45 et de 14 h à 17 h 45

#### **MUTZENHOUSE**

- Le **LUNDI** et le **MERCREDI** de 8 h à 11 h 45
- Le **SAMEDI** de 9 h à 11h 45 et de 14 h à 17 h 45

### ◆ NUMEROS D'URGENCE

- Médecin de garde : **03.88.11.69.00**
- SAMU : **15**
- Pompiers : **18**
- Appel d'urgence (toute l'Europe) : **112**
- Gendarmerie Hochfelden : **03.88.91.50.18 ou 17**
- Service social, UTAMS de Saverne : **03.88.02.80.02**
- SPA Saverne : **03.88.71.01.71**

*Ont collaboré à ce numéro de "Ettendorf'Infos" : Patrice Weiss, Marcel Klein, Estelle Brosé, Michèle Fritz, Stéphane Gaillard, Jean Brucker, Corinne Leonhart, Claude Lagneaux, les responsables des associations.*

*Conception, rédaction, mise en page et réalisation : Bernard WEISS*

*Impression : Chrono Système - 67350 PFAFFENHOFFEN*

*Prochaine parution : Janvier 2015*